

QUESTIONNAIRE OÙ EN ÊTES-VOUS AVEC LE DOCUMENT UNIQUE ?

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous. Celui-ci nous permettra d'analyser la démarche prévention au sein de votre entreprise et ainsi de pouvoir, si nécessaire, vous proposer les actions correctives adéquates.

Nom de l'entreprise

Rue

Ville

Code postal

Effectif

Activité(s)

PERSONNE À CONTACTER

Prénom & Nom

Téléphone

Mél

Fonction



Votre Document Unique

1/ Le Document Unique est-il en place dans votre entreprise ?

Oui
Non
Je ne sais pas

2a/ Si oui, depuis quand ?

2b/ Si non, pourquoi ?

Jamais entendu parler de cette obligation
Aucune compétence en interne à ce sujet
Pas de temps pour s'en occuper
Pas de budget pour s'en occuper
Pas de personnel désigné dans l'entreprise
Nous ne savons pas par où commencer
La création du Document Unique est planifiée
Je ne sais pas

3/ Le Document Unique doit-il être mis à jour ?

Oui, à chaque date anniversaire
Oui, à chaque modification importante dans l'entreprise
Oui, de temps en temps
Non, jamais
Je ne sais pas

4/ Le Document Unique doit-il être mis à la disposition de tous les salariés ?

Oui, tout le temps
Oui, après un accident du travail
Non, c'est un document confidentiel
Je ne sais pas

La Santé & Sécurité au Travail

5/ Le chef d'entreprise est le seul qualifié pour définir les objectifs de Santé & Sécurité au Travail.

Oui
Non, il y a aussi le responsable sécurité
Non, il faut impliquer un maximum de salariés en tant qu'acteurs de prévention

6/ Les consignes de sécurité doivent-elles être affichées en entreprise ?

Oui
Non
Je ne sais pas

7/ Quand une règle de sécurité est transgressée, que devez-vous faire ?

Un rappel de la règle
Un sermon au coupable
Une analyse des causes
Rien car c'est normal

8/ Vous êtes-vous fixé des objectifs en Santé & Sécurité ?

Oui
Non
Je ne sais pas

9/ Si oui, devez-vous impliquer tous les salariés ?

Oui afin qu'ils jouent un rôle actif
Non, ça ne les regarde pas
Je ne sais pas

10/ Accordez-vous un temps d'explication des principes de sécurité aux nouveaux arrivés ?

Oui
Non
Je ne sais pas

L'Évaluation des Risques Professionnels

11a/ Avez-vous déjà eu à déclarer un ou plusieurs Accidents du Travail ?

Oui
Non
Je ne sais pas

11b/ Avez-vous déjà eu à déclarer une ou plusieurs Maladies Professionnelles ?

Oui
Non
Je ne sais pas
Maladie Professionnelle, kézako ?

12/ Si oui, savez-vous exactement combien ?

Oui
Non

13/ Si oui, avez-vous fait une analyse des conditions de survenue de ces AT / MP ?

Oui
Non
Je ne sais pas

14/ Si non, c'est qu'il n'y a rien à faire ou à améliorer, on continue comme ça !

Exactement
Non, on profite du Document Unique pour mettre en relief les points sensibles et planifier des actions correctives
Oui, les accidents, c'est la fatalité, on y peut rien

15/ Avez-vous déjà réalisé une évaluation des risques pour chaque poste de travail ?

Oui
Non
Je ne sais pas

16/ Si oui, qui était impliqué dans cette évaluation ?

Moi
Le chef d'entreprise
Le(s) salarié(s) concerné(s)
Le chef d'équipe ou d'atelier
Un intervenant extérieur
Autre

Les formations "prévention" obligatoires

17/ Connaissez-vous les formations obligatoires à mettre en place dans la démarche de prévention ?

Oui, toutes
Oui, certaines
Non car il n'y en a aucune
Non

18/ Parmi les formations listées, lesquelles connaissez-vous ?

SST
Utilisation du défibrillateur
Gestes & Postures
PRAP
Habitations électriques
Manipulation d'extincteurs
Manipulation du SSI
Équipiers d'évacuation

19/ Lesquelles avez-vous déjà planifiées dans l'entreprise ?

20/ Pensez-vous être à jour des formations réalisées ?

Oui, toutes
Oui, certaines
Non
Je ne sais pas

21/ Connaissez-vous le budget formation dédié à votre entreprise ?

Oui
Non
Je ne sais pas

22/ Connaissez-vous l'OPCA qui gère votre entreprise ?

Oui
Non
OPCA, kézako ?
Je ne sais pas

Ce questionnaire est maintenant terminé.

Nous vous remercions par avance de le renvoyer à cette adresse :

expertise@vertigo-conseils.net

Un conseiller VERTIGO Conseils prendra prochainement contact avec vous pour faire un bilan "prévention" de votre entreprise et vous apporter, le cas échéant, des pistes d'amélioration efficaces et constructives.

Cordialement,
Le pôle expertise VERTIGO Conseils

